

Les députés dotent le Bénin d'un nouveau Code des forêts et de la faune

L'Assemblée nationale a franchi une étape majeure dans la modernisation de la gouvernance environnementale. Réunis en séance plénière ce mardi 14 juillet 2026, les députés ont adopté un nouveau Code des forêts et de la faune, un texte qui remplace une législation vieille de plus de trois décennies afin de mieux répondre aux défis actuels de la préservation des écosystèmes et de la biodiversité.



EXAMEN DU PROJET DE LOI PORTANT CODE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

P. 03



Eugénie KOUANA plaide pour la valorisation des forêts sacrées



MEHOU Afiavi Solange plaide pour un héritage écologique durable

CHUD-OUÉMÉ

Philéas Hounnou fait de la salubrité un levier de modernisation

P. 07



ELONA HOUSE

**AFTER WORK – RÉUNIONS
OU RENCONTRES**

Des salles fonctionnelles de 20 à 60 places au cœur de Porto-Novo

CONTACTS
0144904640 / 0198904640

ADRESSE
Djassin Houinvie, Porto-Novo



ELONA HOUSE

**Salle de fêtes et
de conférences**

Climatisation
Confort et luxe
Rapport qualité - prix



CONTACTS
0144904640

ADRESSE
Djassin Houinvie
Porto-Novo

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DURABLE
DES RESSOURCES NATURELLES

Les députés dotent le Bénin d'un nouveau Code des forêts et de la faune



L'Assemblée nationale a franchi une étape majeure dans la modernisation de la gouvernance environnementale. Réunis en séance plénière ce mardi 14 juillet 2026, les députés ont adopté un nouveau Code des forêts et de la faune, un texte qui remplace une législation vieille de plus de trois décennies afin de mieux répondre aux défis actuels de la préservation des écosystèmes et de la biodiversité.

Le Bénin renforce son arsenal juridique en matière de protection de l'environnement. Les députés ont adopté, ce mardi 14 juillet 2026, le nouveau Code des forêts et de la faune, marquant ainsi une réforme majeure du cadre légal régissant les ressources forestières et fauniques du pays.

Cette nouvelle législation abroge la loi n° 93-009 du 2 juillet 1993 portant régime des forêts ainsi que les dispositions relatives au régime de la faune. Elle traduit la volonté des pouvoirs publics d'adapter le droit national aux réalités environnementales actuelles, caractérisées notamment par les effets du changement climatique, la pression sur les ressources naturelles et les exigences croissantes en matière de conservation de la biodiversité.

Le texte adopté vise à instaurer une gestion plus durable des forêts, à renforcer les mécanismes de protection des espèces animales et végétales, tout en favorisant une exploitation rationnelle des ressources naturelles. Il prend également en compte les engagements internationaux du Bénin dans les domaines de la protection de l'environnement, de la lutte contre la déforestation et de la préservation des écosystèmes.

À travers cette réforme, le Parlement offre au pays un instrument juridique modernisé, conçu pour concilier développement économique, préservation du patrimoine naturel et amélioration des conditions de vie des communautés vivant des ressources forestières.

L'adoption de ce nouveau Code témoigne de la détermination des autorités béninoises à faire de la protection de l'environnement un levier essentiel du développement durable et à doter les acteurs concernés d'un cadre légal plus efficace pour relever les défis écologiques des prochaines décennies.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

EXAMEN DU PROJET DE LOI PORTANT CODE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

Eugénie KOUANA plaide pour la valorisation des forêts sacrées



À ses yeux, la protection du patrimoine naturel constitue un enjeu majeur pour garantir l'équilibre des écosystèmes, renforcer la sécurité alimentaire et faire face aux effets grandissants des changements climatiques.

Saluant la volonté du Gouvernement d'actualiser le cadre juridique en vigueur, l'élue a estimé que ce projet de loi répond aux défis liés à la déforestation, au braconnage et aux insuffisances des textes existants. Selon elle, cette réforme permettra de mieux protéger les ressources forestières et fauniques du pays.

Dans son intervention, Eugénie KOUANA a toutefois souhaité que plusieurs mesures complémentaires accompagnent l'application de cette future loi. Elle a notamment recommandé un renforcement du dispositif de contrôle et de répression des infractions environnementales grâce à la création d'unités spécialisées, dotées de personnels qualifiés et de moyens adaptés, à proximité des aires protégées. Une telle mesure contribuerait, selon elle, à mieux sécuriser ces espaces sensibles ainsi que les populations riveraines.

La députée a également plaidé pour une politique plus ambitieuse de reboisement, avec un système permanent de mise en terre des plants piloté par les

structures décentralisées en charge des eaux, forêts et de la chasse. Elle a insisté sur la nécessité d'impliquer davantage les collectivités territoriales à travers des réseaux de veille citoyenne et de sensibilisation pour soutenir les actions de protection de l'environnement.

Par ailleurs, Eugénie KOUANA a proposé de simplifier les procédures d'autorisation de création de plantations de bois de production afin d'encourager les investissements dans ce secteur et de réduire la pression exercée sur les forêts naturelles. Elle a aussi suggéré de promouvoir l'élevage de certaines espèces animales destinées à la consommation afin de limiter les chasses traditionnelles à l'origine de nombreux feux de brousse.

Le point fort de son intervention a porté sur les forêts sacrées, qu'elle considère comme un patrimoine exceptionnel du Bénin. Rappelant que ces espaces couvrent près de 18 400 hectares du territoire national, elle a regretté qu'ils continuent d'être fragilisés par l'urbanisation et l'expansion agricole malgré les dispositifs juridiques existants.

La parlementaire a ainsi exhorté le Gouvernement à engager une restructuration de ces aires protégées en demandant aux collectivités territoriales d'établir un répertoire exhaustif des fo-

rêts sacrées présentes sur leur territoire. Selon elle, ces espaces constituent de véritables sanctuaires pour des espèces végétales et animales rares, participent à la régulation du microclimat local et représentent un important potentiel écotouristique.

Prenant pour exemples la forêt sacrée de Kpassè à Ouidah et le sanctuaire des singes de Drabo, qui attirent déjà de nombreux visiteurs, Eugénie KOUANA a souhaité que certaines de ces forêts soient modernisées et davantage valorisées. Une telle démarche, a-t-elle soutenu, renforcerait à la fois le développement économique local, la promotion de la culture endogène et la préservation du patrimoine spirituel béninois.

En conclusion, la députée a lancé un appel fort à ses collègues parlementaires en les invitant à voter ce texte. « La nature ne vote pas, elle n'a pas de voix pour crier son agonie face à la déforestation, au braconnage ou à la disparition de nos espèces endémiques. En votant cette loi, nous lui offrons un bouclier », a-t-elle déclaré, convaincue que cette réforme constitue un acte déterminant pour les générations présentes et futures.

Emeric Joël ALLAGBE

MEHOU Afiavi Solange plaide pour un héritage écologique durable



et de la faune a suscité un débat nourri à l'Assemblée nationale. Prenant la parole en séance plénière, la députée MEHOU Afiavi Solange a défendu avec conviction un texte qu'elle considère comme l'une des réformes majeures en matière de protection de l'environnement au Bénin.

Pour la parlementaire, ce nouveau Code dépasse largement la simple réglementation des ressources forestières. Il incarne la volonté du Bénin de construire un modèle de développement conciliant croissance économique, protection de la biodiversité et responsabilité envers les générations futures.

S'appuyant sur les travaux de la commission, elle a rappelé que le pays perd chaque année près de 60 000 hectares de forêts, victimes de la déforestation, des feux de brousse, du braconnage et de l'exploitation illégale. Une situation préoccupante qui, selon elle, rendait indispensable la modernisation du cadre juridique existant.

La députée s'est particulièrement félici-

tée de l'approche globale retenue par le projet de loi. Celui-ci intègre non seulement la gestion durable des forêts et de la faune, mais également la préservation de la biodiversité, le renforcement de la gouvernance environnementale, l'application de sanctions adaptées ainsi que le respect des engagements internationaux du Bénin.

MEHOU Afiavi Solange a également salué la richesse des échanges en commission, mettant en avant les innovations contenues dans le texte. Elle a notamment cité la création d'un observatoire des forêts, le recours à l'intelligence artificielle pour améliorer la surveillance des espaces forestiers, le renforcement des politiques de reboisement, la coopération régionale, la gestion participative des ressources naturelles et les dispositifs destinés à empêcher l'utilisation des zones forestières à des fins terroristes.

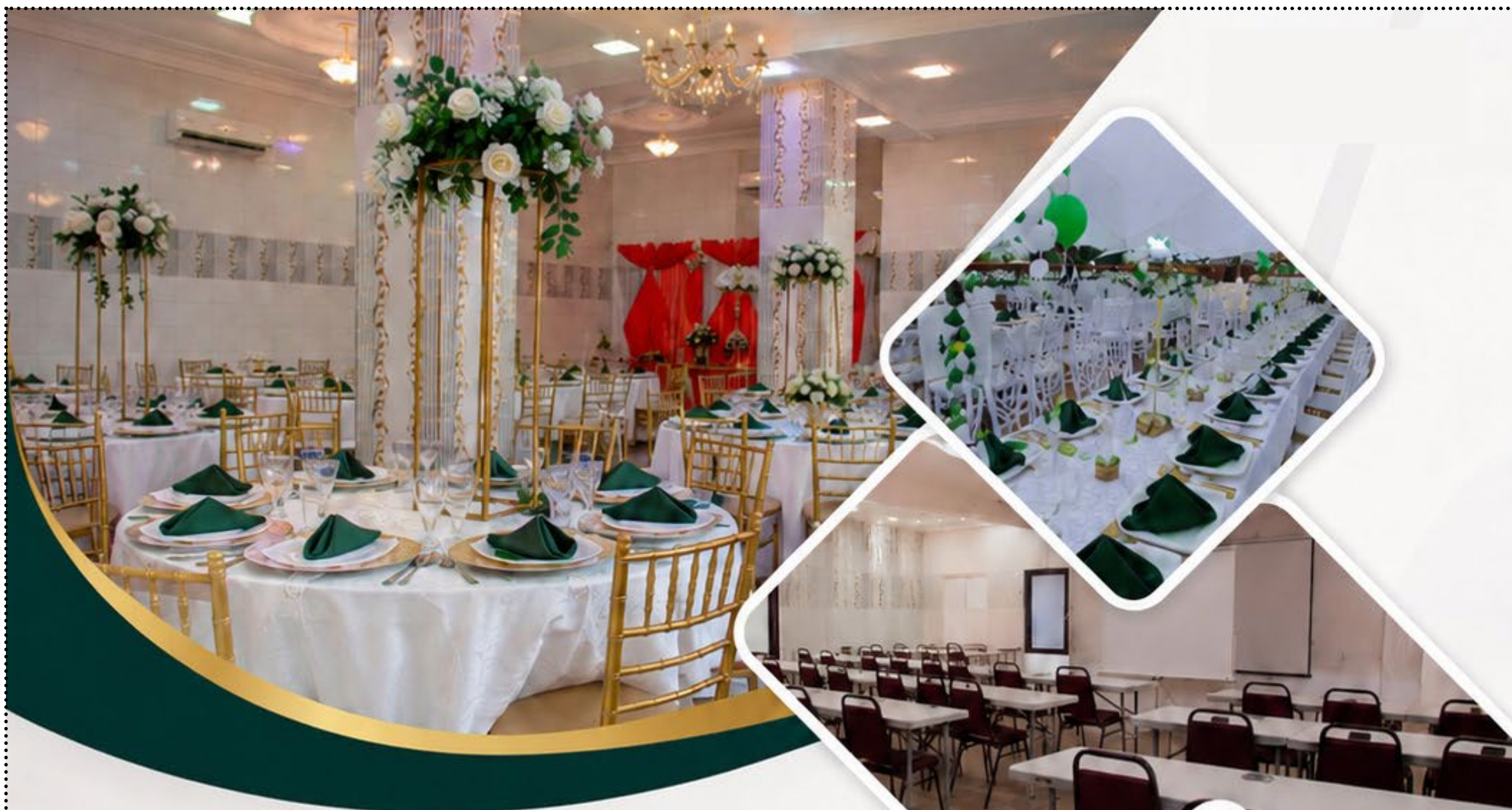
Pour appuyer son argumentaire, la députée a rappelé la pensée de Montesquieu selon laquelle « les lois inutiles affaiblissent les lois nécessaires », estimant que ce Code répond précisément à un besoin

concret imposé par les mutations climatiques, l'évolution des attentes des populations et les nouveaux engagements internationaux du pays.

Évoquant ensuite Nelson Mandela, elle a insisté sur la responsabilité des décideurs d'aujourd'hui de laisser aux générations futures un patrimoine naturel mieux préservé. Dans le même esprit, elle a repris les mots de Victor Hugo invitant l'humanité à écouter la nature, soulignant que le développement ne saurait être durable sans le respect des équilibres écologiques.

Convaincue que ce texte constitue une étape décisive pour l'avenir environnemental du Bénin, la députée MEHOU Afiavi Solange a affirmé son soutien total au projet de loi. Pour elle, l'adoption du Code des forêts et de la faune ne représente pas seulement un vote législatif, mais un engagement fort en faveur de la protection des ressources naturelles et de la construction d'un avenir plus durable pour les générations présentes et futures.

Emeric Joël ALLAGBE



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

CADRE IDÉAL POUR VOS CÉRÉMONIES À PORTO-NOVO

Saison pluvieuse : ELONA HOUSE, le choix idéal pour des fêtes réussies

(UN PUISSANT GROUPE ÉLECTROGÈNE ACQUIS POUR FAIRE FACE AUX COUPURES D'ÉLECTRICITÉ)



La saison des pluies est souvent source d'inquiétudes pour les organisateurs d'événements. Entre les intempéries et les coupures intempestives d'électricité, le choix du lieu devient déterminant. À Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme la destination privilégiée pour l'organisation de cérémonies réussies grâce à ses infrastructures modernes, son cadre accueillant et les nouveaux investissements réalisés par son promoteur pour garantir le confort des clients.

Mariages, anniversaires, baptêmes, conférences, séminaires, cérémonies familiales ou professionnelles : ELONA HOUSE offre désormais toutes les garanties pour des événements réussis, même en pleine saison pluvieuse.

Situé dans un environnement accessible et agréable à Porto-Novo, le complexe met à la disposition de sa clientèle des salles modernes, spacieuses et parfaitement adaptées à tous les types de réceptions. Son cadre élégant et convivial séduit de plus en plus de particuliers, d'entreprises et d'organisations qui recherchent un espace sécurisé et confortable pour leurs manifestations.

Conscient des désagréments causés par les fréquentes coupures d'électricité observées ces derniers temps, le promoteur de ELONA HOUSE vient de franchir une nouvelle étape en dotant le complexe d'un puissant groupe électrogène. Cet investissement majeur permet désormais d'assurer une alimentation électrique continue pendant les cérémonies, garantissant ainsi le bon déroulement des festivités

sans interruption.

Grâce à cette innovation, les clients peuvent profiter pleinement de leurs événements sans craindre les délestages qui perturbent parfois les moments les plus importants d'une réception. Sonorisation, éclairage, climatisation et autres équipements fonctionnent ainsi en permanence pour offrir un confort optimal aux invités.

En plus de ses installations modernes, ELONA HOUSE se distingue par la qualité de son accueil, son professionnalisme et sa capacité à accompagner les organisateurs dans la réussite de leurs projets. Chaque événement bénéficie d'une attention particulière afin de répondre aux attentes les plus exigeantes.

Avec l'arrivée des pluies et les défis liés à l'alimentation électrique, ELONA HOUSE confirme son statut de référence dans l'organisation des événements à Porto-Novo. Les responsables invitent les populations de la capitale et des localités environnantes à effectuer leurs réservations afin de bénéficier d'un cadre exceptionnel où confort, sécurité et sérénité sont garantis.

À ELONA HOUSE, la fête continue, quelles que soient les caprices du temps ou les coupures de courant.

Marie Estelle AKANNI



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPES ÉLECTROGÈNES DISPONIBLES SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



CHUD-OUÉMÉ : UNE GOUVERNANCE TOURNÉE VERS L'EXCELLENCE ET UN CADRE HOSPITALIER PLUS SAIN

Philéas Hounnou fait de la salubrité un levier de modernisation



Au Centre Hospitalier Universitaire Départemental de l'Ouémé (CHUD-Ouémé), l'amélioration du cadre de vie et de travail s'inscrit désormais dans une dynamique permanente. À l'occasion de la journée mensuelle de salubrité organisée le samedi 11 juillet 2026, le Directeur général, Dr Évèho Alotchéhou Philéas Hounnou, a conduit personnellement une vaste opération d'assainissement et de végétalisation des espaces hospitaliers, confirmant sa volonté de faire de l'établissement une référence en matière d'hygiène, de sécurité sanitaire et de qualité des soins.

Une mobilisation générale au service d'un

hôpital plus accueillant

Comme chaque deuxième samedi du mois, les agents du CHUD-Ouémé ont répondu présents à la journée de salubrité instituée par la direction générale. Cette édition de juillet a connu une forte mobilisation du personnel administratif, technique et soignant, tous unis autour d'une même ambition : offrir aux patients et aux visiteurs un environnement propre, sécurisé et propice à des soins de qualité.

Pour optimiser les travaux, les équipes ont été réparties en plusieurs groupes d'intervention. L'un s'est consacré à l'identification

et à la préparation des espaces destinés à accueillir des plants de palmiers, une initiative qui s'inscrit dans une stratégie de végétalisation durable des infrastructures hospitalières. À terme, cette opération permettra de limiter la prolifération des mauvaises herbes, de réduire les coûts d'entretien des espaces verts et d'améliorer durablement le paysage de l'hôpital.

Parallèlement, une autre équipe s'est attelée au nettoyage des espaces extérieurs en débarrassant les lieux des pierres, cailloux et autres débris susceptibles de gêner les travaux d'entretien ou de présenter des risques pour les usagers.

Philéas Hounnou montre la voie

Cette journée a également illustré le style de management adopté par le Directeur général du CHUD-Ouémé. Sur le terrain, le Dr Évèho Alotchéhou Philéas Hounnou a participé activement aux travaux aux côtés de ses collaborateurs, témoignant de son attachement au leadership par l'exemple.

Par cette implication personnelle, le premier responsable de l'hôpital renforce l'esprit d'équipe, encourage la responsabi-

lité collective et fédère l'ensemble du personnel autour des valeurs de discipline, de solidarité et d'excellence qui caractérisent sa gouvernance.

L'environnement, un pilier de la qualité des soins

Pour la direction du CHUD-Ouémé, un établissement de santé performant ne se limite pas aux équipements médicaux ou aux compétences du personnel. Il repose également sur un environnement sain, propre et agréable, capable de prévenir les risques sanitaires et d'offrir des conditions optimales de prise en charge des patients.

En faisant de la salubrité une priorité permanente, le Dr Philéas Hounnou poursuit son ambition de moderniser durablement le CHUD-Ouémé et d'en faire une institution hospitalière exemplaire. La campagne de juillet confirme ainsi qu'une gouvernance de proximité, associée à une forte implication du personnel, constitue un véritable moteur de transformation au service de la santé publique béninoise.

Emeric Joël ALLAGBE



SEMENCES AGRICOLES

Le ministre Adin Bloukounon Goubalan lance une tournée nationale d'évaluation



Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Adin Bloukounon Goubalan, a entamé ce mardi 14 juillet 2026 une mission de trois jours consacrée à l'évaluation du système semencier national. Cette tournée, qui s'étendra jusqu'au 16 juillet, s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Président Romuald Wadagni de renforcer la qualité des semences et d'accroître durablement les performances du secteur agricole.

Le système semencier occupe une place déterminante dans la politique de modernisation de l'agriculture béninoise. En garantissant aux producteurs des semences performantes et certifiées, il contribue directement à l'amélioration des rendements, à la sécurité alimentaire et à la compétitivité des principales filières agricoles.

Afin de mesurer l'efficacité des dispositifs actuellement en place, le ministre Adin Bloukounon Goubalan a choisi de privilégier une approche de terrain. Durant trois jours, il ira à la rencontre des différents acteurs de la filière semencière pour apprécier les conditions de production, de certification, de distribution et d'utilisation des semences sur l'ensemble du territoire.

Cette mission permettra également de recueillir les préoccupations des producteurs, des opérateurs semenciers, des techniciens et des responsables locaux. Les échanges serviront à identifier les contraintes qui freinent encore le développement du secteur et à définir les actions prioritaires susceptibles d'améliorer durablement les performances du système semencier

national.

L'itinéraire de cette tournée couvre plusieurs zones stratégiques de production agricole. La délégation ministérielle effectuera des visites dans les communes d'Abomey-Calavi, Porto-Novo, Dangbo, Covè, Dassa-Zoumé, Glazoué, N'Dali et Bembèrèkè, avant de clôturer sa mission à Parakou.

À travers cette initiative, le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche réaffirme sa volonté d'inscrire les politiques agricoles dans une logique d'écoute, d'évaluation et d'amélioration continue. L'objectif demeure de bâtir un système semencier plus performant, capable d'accompagner les ambitions du gouvernement en matière de souveraineté alimentaire, d'accroissement de la productivité agricole et de développement durable.

Emeric Joël ALLAGBE

DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

En Éthiopie, Romuald WADAGNI renforce le leadership du Bénin sur la scène africaine

En visite de travail à Addis-Abeba, en Éthiopie, le Président béninois Romuald WADAGNI a multiplié les rencontres de haut niveau autour des enjeux de l'industrialisation du continent et du financement du développement. Entre échanges avec les dirigeants d'Afreximbank et entretien avec le Premier ministre éthiopien, cette mission illustre la volonté du Bénin de jouer un rôle moteur dans l'intégration économique africaine.

Le Président de la République du Bénin, Romuald WADAGNI, a effectué une visite de travail à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, marquée par une intense activité diplomatique et économique. Cette mission s'inscrit dans une dynamique de consolidation des partenariats stratégiques du Bénin et de promotion d'une industrialisation durable à l'échelle du continent africain.

À son arrivée à l'aéroport international de Bole, le Chef de l'État béninois a été accueilli par les autorités éthiopiennes, avant d'entamer une série de rencontres avec des responsables de premier plan. Parmi les temps forts de son séjour figure son entretien avec George Elombi, président d'Afreximbank, en prélude au retrait stratégique de cette institution financière panafricaine, acteur majeur du financement des projets de développement en Afrique.

Invité d'honneur d'un panel consacré aux défis de l'industrialisation du continent, Romuald

WADAGNI a partagé l'expérience béninoise en matière de réformes économiques et de transformation structurelle. Devant un parterre de décideurs africains, il a mis en lumière les leviers ayant permis au Bénin d'améliorer son attractivité économique tout en rappelant les conditions indispensables à une industrialisation inclusive et créatrice d'emplois.

La visite présidentielle a également été marquée par une audience avec le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, au Palais Menelik. Les échanges entre les deux dirigeants ont porté sur le renforcement des relations bilatérales, le développement des échanges économiques et l'identification de nouveaux axes de coopération susceptibles de rapprocher davantage les deux pays.

À travers cette mission, le Président Romuald WADAGNI confirme son engagement en faveur d'une diplomatie économique active, fondée sur le dialogue, les partenariats stratégiques et la mobilisation des institutions financières africaines au service du développement. Cette présence remarquée à Addis-Abeba témoigne également de l'ambition du Bénin de contribuer pleinement à la construction d'une Afrique plus intégrée, plus compétitive et davantage tournée vers la transformation de ses économies.

James Meryl ALLAGBE



JUSTICE INTERNATIONALE

Extradition de Kemi Seba : le verdict attendu le 11 août



L'activiste panafricain béninois Kemi Seba devra encore patienter avant d'être fixé sur son sort. La justice sud-africaine a décidé, mardi 14 juillet, de reporter au 11 août 2026 sa décision concernant la demande d'extradition formulée par le Bénin. Ce nouveau renvoi prolonge une procédure judiciaire suivie de près tant au Bénin qu'à l'étranger.

La procédure judiciaire visant Kemi Seba en Afrique du Sud connaît un nouveau rebondissement. Réunie ce mardi 14 juillet 2026, la juridiction compétente de Pretoria a choisi de renvoyer au 11 août prochain sa décision sur l'éventuelle extradition de l'activiste béninois vers son pays d'origine.

Cette audience était particulièrement attendue, après plusieurs semaines de détention provisoire de Kemi Seba. Arrêté en Afrique du Sud pour des infractions présumées à la législation migratoire, il fait également l'objet d'une demande d'extradition introduite par les autorités béninoises dans le cadre de procédures judiciaires engagées contre lui.

En décidant de reporter son délibéré, la justice sud-africaine maintient l'activiste en détention, le temps de poursuivre l'examen des éléments du dossier. Les magistrats devront notamment apprécier les arguments présentés par les différentes parties avant de se prononcer sur la suite à donner à la requête béninoise.

L'affaire continue de susciter un vif intérêt sur le continent africain en raison de la notoriété de Kemi Seba et des implications diplomatiques qu'une éventuelle extradition pourrait entraîner. Les soutiens de l'activiste dénoncent une procédure à caractère politique, tandis que les autorités béninoises défendent une démarche strictement fondée sur le droit et la coopération judiciaire internationale.

Sauf nouveau report, le 11 août prochain devrait constituer une étape déterminante dans cette affaire, avec une décision très attendue sur l'avenir judiciaire de Kemi Seba et sur son éventuel transfert vers le Bénin.

James Meryl ALLAGBE

PROMOTION DE L'INNOVATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT UNIVERSITAIRE

Le Gouvernement s'imprègne des performances de l'UniPod de l'UAC



Les autorités gouvernementales renforcent leur engagement en faveur de l'innovation, de la recherche et de l'entrepreneuriat des jeunes. En visite à l'University Innovation Pod (UniPod Bénin) de l'Université d'Abomey-Calavi, plusieurs membres du Gouvernement ont salué un écosystème appelé à jouer un rôle déterminant dans la transformation numérique et le développe-

ment économique du Bénin. Le Gouvernement béninois poursuit sa politique de promotion de l'innovation et de la valorisation des talents. Dans cette dynamique, la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Dr Sèdami Médégan Fagla, a effectué, le lundi 13 juillet 2026, une visite de travail à l'Univer-

sity Innovation Pod (UniPod Bénin), implanté sur le campus de l'Université d'Abomey-Calavi. À cette occasion, elle était accompagnée du Ministre de la Transformation digitale et de l'Innovation, Mahuna Akplogan, ainsi que du Ministre des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle, Clément Kouchadé. Cette visite a permis à la délégation gouvernementale de découvrir les infrastructures, les projets innovants et les initiatives entrepreneuriales développés au sein de ce centre d'excellence dédié à la créativité et à l'innovation.

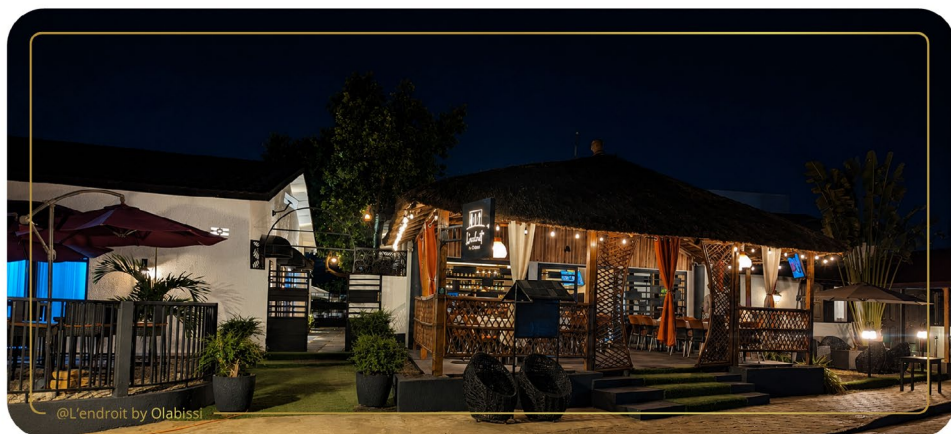
Les échanges avec les responsables de l'UniPod et les jeunes porteurs de projets ont mis en lumière les nombreuses opportunités qu'offre cette plateforme pour accompagner les étudiants, les chercheurs et les innovateurs dans la conception de solutions adaptées aux défis du développement national.

À travers cette immersion, le Gouvernement réaffirme sa volonté de faire de l'innovation, de la recherche scientifique et du numérique des leviers essentiels de la transformation économique du Bénin. L'UniPod Bénin apparaît ainsi comme un incubateur stratégique, capable de stimuler l'émergence de startups, de favoriser la création d'emplois et de renforcer la compétitivité du pays sur le plan technologique.

Cette visite traduit enfin l'ambition des autorités de consolider les passerelles entre l'université, la recherche, le secteur privé et les politiques publiques afin de bâtir un écosystème d'innovation performant au service d'un développement durable et inclusif.

Emeric Joël ALLAGBE





L'endroit by Olabissi

A propos

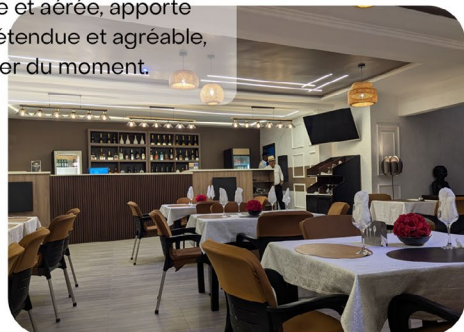
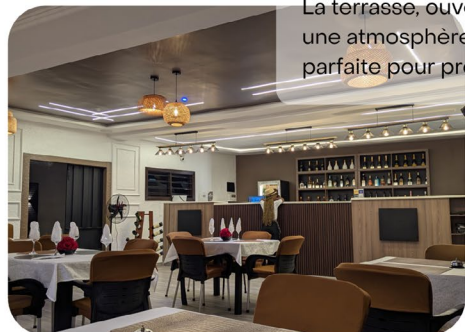
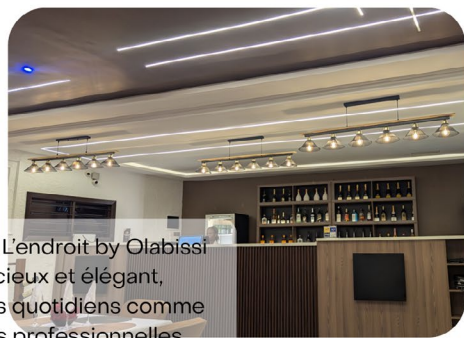
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Hall principal & terrasse



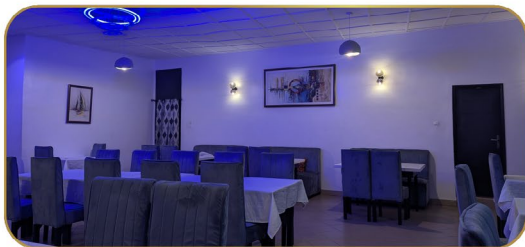
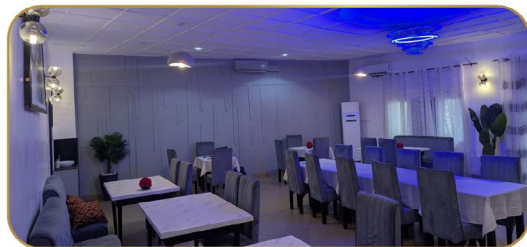
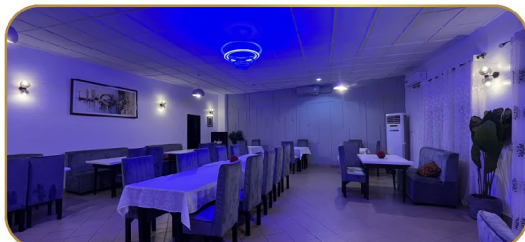
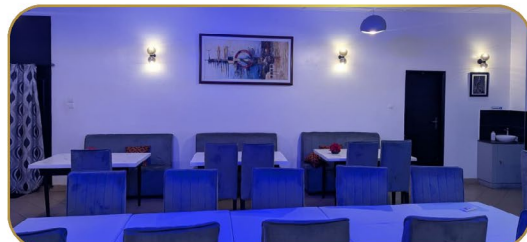
Le hall principal de L'endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère détendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Grand jardin verdoyant

Salle VIP



Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur



Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.

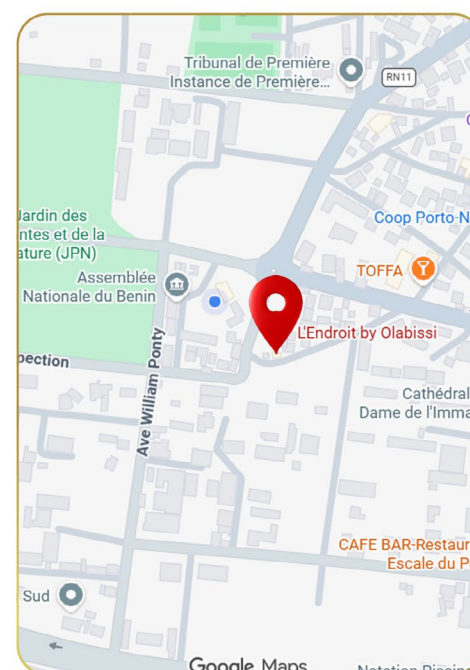


L'Endroit By Olabissi
FJF8+3WF, Ave William Ponty,
Porto-Novo
☎ 01 60 13 56 56
✉ lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

- 📍 L'endroit by olabissi
- 📷 [lendroit_restaurantpn](#)
- 📍 L'endroit by olabissi - Restaurant/PN

@Copyright2026



EN MÉMOIRE



Repos éternel
à ton âme

MERCI

SESSINOU Sabine Perpétue
épouse NOUATIN
Pieusement endormie dans la paix du Seigneur
le 23 juin 2026, à l'âge de 56 ans.

ANNONCE DE DÉCÈS

- La collectivité GONNOU GBETO SOMENOU de Davié

- La collectivité AGBODOHOUN de Kana

Les familles

- La famille GNANSOUNOU NOUATIN

- La famille SESSINOU

L'époux de la défunte

- Monsieur NOUATIN Bruno

Les enfants de la défunte

- NOUATIN Donald

- NOUATIN Ariel

Les frères et sœurs de la défunte

- SESSINOU Victor, son épouse et leurs enfants

- SESSINOU Blanche, son époux et leurs enfants

- SESSINOU Adélaïde et ses enfants

Beaux-frères et belles-sœurs de la défunte

- NOUATIN Odile, son époux et leurs enfants

- Sœur NOUATIN Catherine, religieuse en RCA

- GNANSOUNOU Félicité, son époux et leurs enfants

- Veuve GNANSOUNOU Edwige et ses enfants

- GNANSOUNOU Florent, son épouse et leurs enfants

- Veuve GNANSOUNOU Pauline et ses enfants

- GNANSOUNOU NOUATIN Françoise, son époux et leurs enfants

- Veuve GNANSOUNOU Justine et ses enfants

- GNANSOUNOU NOUATIN Dieudonné, ses épouses et leurs enfants

Les belles-familles

- HOUNSA d'Abomey-Calavi

- AKPAOKA Houeyogbé de Porto-Novo

Les petits-fils de la défunte

- Matys, Malia et Chayili

- NOUATIN Bricette

- NOUATIN Brunelle

- GNANSOUNOU Elisabeth, son époux et leurs enfants

- GNANSOUNOU Ernest, son épouse et leurs enfants

- GNANSOUNOU Ruth, son époux et leurs enfants

- GNANSOUNOU Eric, son épouse et leurs enfants

- GNANSOUNOU Ronnel, ses épouses et leurs enfants

- GNANSOUNOU Wilfrid, ses épouses et leurs enfants

- GNANSOUNOU Stanilas, son épouse et ses enfants

- GNANSOUNOU Séraphine, son époux et leurs enfants

- GNANSOUNOU Madoché, son épouse et leurs enfants

Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regrettée **Madame SESSINOU Sabine Perpétue, épouse NOUATIN**, revendeuse à Porto-Novo, pieusement endormie dans la paix du Seigneur, mardi le **23 juin 2026** au CHUD-Ouémé, à l'âge de **56 ans**.

Programme
DES OBSÈQUES

Vendredi 17 juillet 2026 :

- 16h : Levée du corps à la morgue de Djregbe

- 20h : Veillée de prière **en présence du corps** au domicile de la défunte, carré n°63, Maison NOUATIN à Dowa Dèdomè

Samedi 18 juillet 2026 :

- 10h : Messe à l'église **Saint Paul de Dowa**, suivie de l'inhumation au cimetière **Danto d'Akpro-Misséré**

Dress code : Tenue blanche

NB : Les remerciements sont reçus au lieu de l'inhumation.

« Que son âme repose en paix et que la lumière éternelle luise sur elle. »

Union de prière

Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et
cuisine conviviale



Luxe et confort,
décor authentique



Emplacement
stratégique



Groupe électrogène
disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES